



SAINT-PAUL-LA-ROCHE BULLETIN MUNICIPAL



FEVRIER 2026 N°41

ENTRE DEUX MONDES

dessiné par Illustre-Trait,

Inspiré du récit de Anne-Lise Dumas-Decaestecker, 2^e prix du concours d'écriture
« Le Périgord-Limousin en 2050 » organisé par le Parc naturel régional



Photo : Commémoration du 11 novembre 2025

Bulletin municipal, février 2026

Directeur de publication : Didier GARNAUDIE

Réalisation : commission bulletin : Isabelle HECKELMANN, Odile BETY, Lucile CAUVEZ, Michaël DELANDE, Jeanne MOSSE, Lucile PIGEON.

Traduction anglaise : Stella WOOD

Imprimé par OSEA, ESAT (Etablissement et service d'aide par le travail), à Antonne-et-Trigonant.

Sauf mention contraire, toutes les photos ont été réalisées par la commission bulletin. En ce qui concerne les pages des associations, les photos ont été réalisées par les associations elles-mêmes.

Page de couverture : affiche réalisée par l'illustratrice Illustre-Trait©, reproduite avec l'aimable autorisation de la Présidente du PNR. Le dessin récompense le texte d'Anne-Lise Dumas Decaestecker, « Entre deux mondes », qui a obtenu le 2ème prix du concours d'écriture organisé par le Parc Naturel Régional Périgord Limousin (PNR-PL), «Le Périgord-Limousin en 2050 », sur le thème de l'adaptation au changement climatique. Vous pourrez lire le texte en page 11.

NB : Des modifications ont été apportées à l'affiche : les mentions Saint-Paul-la-Roche, bulletin municipal, février 2025 N°41, ainsi que le logo de la commune ont été rajoutées par la commission bulletin.

Sommaire	
LE MOT DU MAIRE	4
ÉLECTIONS MUNICIPALES	7
DÉMOGRAPHIE	9
SAINT-PAUL, UNE COMMUNE DU PNR	10
Le concours d'écriture	10
La balade contée: Saint-Paul-la-Roche en 2050	13
La labellisation village étoilé	14
L'actualité du Parc	15
NOTRE ÉCOLE	16
LES ASSOCIATIONS	17
Le Comité des Fêtes	17
Les Arts à Saint-Paul	21
Le club de foot.....	24
L'amicale de chasse	25
La société de chasse	26
Les Paulissonnes	28
L'association Twilight.....	29
L'association de Jumelage	30
L'association Espoir	32
L'Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de Jumilhac.....	33
Association pour le don de sang bénévole en pays de Jumilhac.	35
PATRIMOINE DE LA COMMUNE	36
VOUS AVEZ DES PROJETS DE CONSTRUCTION ?	37
Le PLUi	37
Conseils à la transformation de l'habitat : le CAUE	39
Happy Habitat	40
INFOS DIVERSES	41
CIAS Périgord Limousin.....	41
Enfance – Jeunesse.....	42
L'eau potable	43
Limiter le bruit	45
Le débroussaillage : une obligation légale.....	45
Brûlage des végétaux.....	47
Rappel concernant l'éclairage nocturne.....	47
Tri des déchets	48
NOS COMMERÇANTS - ARTISANS	49
Alimentaire.....	49
Artisans et services	50
Travaux	51
COMMENT SE TENIR INFORMÉ ?	51
LES NUMÉROS UTILES	52

LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,
Chers habitants de Saint Paul La Roche,

Au moment d'écrire ces quelques lignes pour le bulletin municipal 2026, c'est avec émotion que je m'adresse à vous.

Depuis 2014, vous m'avez accordé votre confiance pour conduire les destinées de notre commune. Douze années durant lesquelles j'ai exercé la fonction de Maire avec attachement, conviction et le souci constant de servir l'intérêt général. Douze années riches de projets, de défis, de rencontres et d'engagement collectif.

Ensemble, avec les équipes municipales successives, nous avons œuvré pour maintenir et développer les services de proximité, soutenir notre école et nos associations, moderniser nos équipements, entretenir nos 92 kilomètres de voirie, préserver notre patrimoine communal et renforcer l'attractivité de Saint Paul La Roche.

Nous avons également fait le choix d'investir pour l'avenir : rénovation des bâtiments communaux, amélioration énergétique, modernisation de l'éclairage public, soutien au commerce local, valorisation de notre environnement et engagement fort en faveur de la biodiversité. Ces actions ont toujours été guidées par une gestion financière rigoureuse et responsable.

L'année 2025 s'est inscrite pleinement dans cette continuité d'action. Plusieurs travaux importants ont été réalisés : opérations de curage de fossés sur les routes d'Artis, du Poirier Bernard, de la Morandie, de la Papalie, du Beauplat, du Chêne Blanc, de la Fagnade et du Cimetière ; réfection de la ruelle Bernard de Villars ; interventions en point-à-temps sur différentes portions de voirie ; réhabilitation de l'agence postale ; remplacement du chauffage au fioul du logement de l'ancienne Poste par une chaudière air/eau plus performante et respectueuse de l'environnement ; modernisation de l'éclairage public dans le bourg ; travaux électriques à l'église permettant une meilleure gestion du chauffage et de l'éclairage ; installation de containers enterrés place de la Balade ; amélioration des équipements de la salle des fêtes ; remplacement du lave-vaisselle du multiple rural ; et installation d'une nouvelle plonge à la cantine afin d'améliorer les conditions de travail des agents.

Ces réalisations concrètes témoignent de notre volonté constante d'entretenir, d'adapter et de moderniser le patrimoine communal tout en maîtrisant nos dépenses et en préparant l'avenir.

Être Maire d'une commune rurale aujourd'hui suppose de s'adapter en permanence à un contexte institutionnel et budgétaire en évolution. L'élargissement de

l'intercommunalité, la montée en puissance des normes et des documents d'urbanisme comme le PLUi, la réduction des marges de manœuvre financières ont exigé implication et persévérance.

Au fil de ces années, j'ai pu mesurer combien la vitalité de Saint Paul La Roche repose avant tout sur ses habitants : ses bénévoles, ses associations, ses agents communaux, ses entrepreneurs, ses agriculteurs, ses familles. Malgré les difficultés rencontrées au cours de ce dernier mandat, j'ai toujours été profondément attaché à préserver un climat de travail respectueux pour tous et à garantir la continuité des services communaux.

Je tiens à remercier sincèrement les conseillères et conseillers municipaux qui m'ont accompagné avec engagement et esprit constructif. Je remercie également le personnel communal pour son professionnalisme, sa patience et son dévouement au service public. Enfin, je vous remercie, vous habitants, pour votre confiance, vos encouragements et vos critiques, toujours utiles pour avancer.

Après deux mandats, j'ai fait le choix de ne pas me représenter aux prochaines élections municipales. Il m'a semblé que le temps était venu de passer le relais. Cette décision, mûrement réfléchie, ne diminue en rien l'attachement profond que je porte à notre commune, où je suis né et à laquelle je resterai toujours profondément lié.

Je forme le vœu que la prochaine équipe municipale poursuive, avec énergie et sérénité, le travail engagé, afin que Saint Paul La Roche demeure un village où il fait bon vivre, entreprendre et grandir.

Recevez, Mesdames et Messieurs, l'expression de ma considération la plus sincère.

Le Maire,

D. GARNAUDIE



 *Ladies and Gentlemen,*

It is with emotion, that I write these words to you for the 2026 Bulletin.

Since 2014, you have trusted me to guide the destiny of our community. Twelve years during which I have served as Mayor with attachment, conviction and a constant concern for the general interest. Twelve years rich with projects, challenges, encounters and collective commitment.

Together, with successive municipal teams, we have worked to maintain and develop local services, support our school and our associations, modernise equipment, service 92 kilometers of highway, preserve our communal heritage and to enhance the attractiveness of Saint Paul la Roche.

We have also made the choice to invest for the future:

Renovation of communal buildings, energy improvement, modernization of public lighting, support for local businesses, enhancement of our environment, a strong commitment to biodiversity. These actions have always been guided by rigorous and responsible financial considerations.

The year 2025 was fully in line with this continuity of action. Several important works were carried out:

Ditch clearing operations on the roads of Artis, Poirier Bernard, la Morandie, la Papalie, Beauplat, le Chêne Blanc, la Fagnade and the Cemetery; renovation of the alley Bernard de Villars; spot repairs on different parts of the roads; modernisation of La Poste; replacing the oil central-heating in the ex-Post-Office with a more efficient and environmentally friendly air/water boiler; modernisation of the street lights in the village; electrical work at the Church allowing better management of the heating/lighting; installation of underground containers at Place de la Balade; improvement of equipment in the Salle des Fêtes; replacement of the dishwasher in the Multiple-rural; installation of a new hygiene/dishwashing area in the school canteen to improve working conditions for staff.

These solid achievements demonstrate our constant commitment to maintaining, adapting and modernizing municipal heritage while controlling our spending and preparing for the future.

Being the mayor of a rural municipality today means constantly adapting to an evolving institutional and budgetary context. The expansion of inter-municipal cooperation, the increasing importance of standards and urban planning documents (such as the PLUi) and the reduction of financial leeway, have required involvement and perseverance.

Over the years, I have been able to appreciate how much the vitality of SPLR depends first and foremost on its residents; its volunteers, its associations, its municipal employees, its entrepreneurs, its agricultural farmers, its families. Despite the difficulties met during this last term, I have always been deeply committed to preserving a respectful working environment for all and to guaranteeing the continuity of municipal services.

I would like to sincerely thank the councilors who supported me with commitment and a constructive spirit. I also thank the municipal staff for their professionalism, patience and devotion to public service. Finally, I thank you, the residents, for your trust, your encouragement and your comments, which are always useful for moving forward.

After two terms, I have chosen not to run in the next municipal elections. It seems to me that now is the time to pass-the-baton. This well-considered decision in no way diminishes the deep attachment I have to our community, where I was born and to which I will always remain deeply connected.

I hope that the next municipal team will continue, with energy and serenity, the work undertaken, so that SPLR remains a village where it is good to live, to start and to grow.

Ladies and Gentlemen, please accept my most sincere good wishes.

ÉLECTIONS MUNICIPALES



Élections municipales 2026 : ce qui change pour les communes de moins de 1 000 habitants

Les élections municipales de mars 2026 marquent un changement important dans les communes de moins de 1 000 habitants. Une réforme du mode de scrutin, votée en 2025, modifie en profondeur les habitudes de vote afin d'harmoniser les règles électorales sur l'ensemble du territoire et de renforcer la parité entre les femmes et les hommes.



Un nouveau mode de vote : le scrutin de liste

Jusqu'à présent, dans les communes de moins de 1 000 habitants, les électeurs pouvaient **composer eux-mêmes leur bulletin** : il était possible de rayer des noms, d'en ajouter d'autres ou de mélanger des candidats de différentes listes. Ce système, appelé *panachage*, disparaît à compter de 2026.

🔗 Désormais, les électeurs votent pour une liste complète de candidats.

⚠️ Ce qu'il faut retenir : on ne peut plus rayer de noms

C'est un changement essentiel :

✗ Il ne sera plus possible de rayer un nom sur un bulletin de vote

✗ Il ne sera plus possible d'ajouter un nom

✗ Toute modification du bulletin entraînera son annulation



Un bulletin raturé, annoté ou modifié sera considéré comme nul et ne sera pas comptabilisé.

Pour que le vote soit valable, le bulletin doit être déposé tel quel, sans aucune inscription ni correction.

Des listes paritaires obligatoires

Les listes de candidats devront obligatoirement respecter la **parité entre les femmes et les hommes**. Les candidats seront présentés dans un ordre alterné (une femme, un homme, ou inversement), afin de garantir une représentation équilibrée au sein du conseil municipal.

Déroulement du scrutin

Les élections se dérouleront selon un **scrutin de liste à deux tours**

Le premier tour aura lieu le 15 mars 2026

Un second tour sera organisé le 22 mars 2026, si nécessaire

Pourquoi ce changement ?

Cette réforme vise à :

Simplifier les règles de vote

Rendre le scrutin plus lisible pour les électeurs

Favoriser la parité dans les conseils municipaux

Harmoniser le mode d'élection entre petites et grandes communes

DÉMOGRAPHIE

Naissance

Léandre, fils de François COUTURIER et Nadia FAYOL
Bienvenue à notre nouvel habitant et félicitations aux heureux parents.


Mariage

Aucun mariage célébré sur la commune en 2025

Décès

Brigitte DELLANDREA épouse OBRIOT
Claude BONNAUDET
Jean-Luc LAMONERIE
Jeanne DÉMARTHON épouse MAGNE
Martine FERROL, épouse CLÉMENT
Michael ROBERTS

Nous adressons toutes nos pensées et notre soutien aux familles endeuillées.



Bientôt 16 ans ?
PENSEZ AU RECENSEMENT !

Pour qui ?
Tous les Français âgés de 16 ans

C'est obligatoire !

Pourquoi ?
Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en JDC
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

Comment ?
Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr

Toutes les informations ici

QR code

INSTAGRAM @armees_jeunesse
LINKEDIN Direction du service national et de la jeunesse
X @OSNJeunesse
YOUTUBE @OSNJeunesse

SAINT-PAUL, UNE COMMUNE DU PNR

Comme chaque année, notre commune a pu bénéficier d'actions visant à la préservation de l'environnement et à l'adaptation au changement climatique. .

En sus des actions décrites ci-dessous, les enfants de l'école ont pu bénéficier d'une sensibilisation à l'environnement sur le thème de l'eau (voir article sur notre école).

Nous avons également pu bénéficier de conseils des techniciens du PNR en ce qui concerne un éventuel réaménagement de la place de l'Eglise, avec une désimperméabilisation, ce qui permettrait au chêne centenaire de mieux respirer. Il en va de même pour la cour de l'école, qu'une désimperméabilisation partielle permettrait de rafraîchir. Ces projets font actuellement l'objet d'échanges avec le CAUE 24, afin de définir un plan d'aménagement relatif aux orientations globales d'évolution du bourg.

Le concours d'écriture



T

Tous les textes sont disponibles en ligne : <https://www.pnr-perigord-limousin.fr/concours2050/>

« Imaginez le Périgord-Limousin en 2050 ! », tel a été le thème du concours d'écriture réalisé en été 2025. Petits et grands ont été invités à imaginer l'avenir du Périgord-Limousin face aux défis du changement climatique. Le Parc a reçu 113 textes. Un jury a délibéré, plusieurs prix ont été décernés. Le deuxième prix (l'affiche qui est reproduite en page de couverture de ce bulletin) a été attribué à Mme Anne-Lise Dumas Decaestecker, de Saint-Paul-la-Roche, pour son texte "Entre deux mondes », que vous trouverez en copie intégrale dans les pages suivantes.

Entre deux mondes

Je regarde la photo. C'était quelle année ça ? 1950 ? Ma mère me fait signe que oui. Ils ont l'air de bien s'amuser. Où est-ce qu'ils se baignent ? C'est l'Isle, me répond ma mère, quand il y avait assez d'eau. Ah, ouais on pouvait carrément s'y baigner ? !! Je n'ai jamais vu l'Isle, en même temps, elle est à sec les trois quarts de l'année...

Un siècle nous sépare. Mes ancêtres ont connu les guerres sur leur territoire, pour nous elles sont encore au loin. Ils ont connu le travail de la terre, nous, sa préservation. Ils ont connu la mécanisation, nous, nous revenons au cheval, comme les Veilleurs, qui patrouillent à l'affût de toute fumerolle naissante. Nos ancêtres ont vécu l'exode rural, la désertification humaine des campagnes. Nous, c'est la ville que l'on fuit. La ville et sa fournaise écrasante.

Ma mère a connu le village déserté, abandonné, les maisons en ruines habitées de fantômes. Moi j'ai connu l'installation d'une piscine et les touristes, les belles maisons rénovées – par les étrangers venus chercher la chaleur sèche de l'été – les rires des enfants, le mien, puis ceux de mes propres enfants. Je les regarde patauger gaiement dans les mini flaques d'eau sur la pierre. La roche. La fameuse roche de Saint-Paul-La-Roche, commune frontalière du Parc. Le système de rafraîchissement connecté a remplacé la piscine. Mes enfants, vaporisés par les brumes d'eau, et aspergés de temps à autres, par des jets surprises, s'y amusent comme des fous. Et en toute sécurité !, ajouterait ma mère. On est bien, malgré l'air chaud. Ce mois d'avril est vraiment très agréable.

Deux Veilleurs du Parc se sont approchés sur le chemin, avec leurs chevaux. Ma mère repose la boîte de photos et se lève pour leur parler. Son pas ne crisse pas encore sur l'herbe, l'air reste humide. J'entends quelques mots de leurs échanges : chemins balisés, points d'eau, bon fonctionnement... Alors machinalement je tourne la tête vers la forêt. Elle est là, à quelques mètres. Si près et pourtant si loin. Entre les espèces protégées et la crainte des incendies, même les habitants doivent prévenir la mairie s'ils veulent s'y aventurer, quitter les chemins balisés, donner leur itinéraire et leurs heures de départ et d'arrivée prévisionnelles. Elle est devenue un no man's land. Ou presque. Seuls les Veilleurs en sont les gardiens, l'entretenir et permettre de générer des revenus, pour le Parc, par le biais de la sylviculture. Ici tout revient au Parc, il n'y a plus de revenus privés. C'était la condition pour garder la maison et rester membre résident. C'est vrai qu'on est dans une autre société. Un monde d'échanges. Enfin, dans les Parcs naturels en tout cas !

Sous la photo, dans la boîte, il y a un dessin. On y voit le toit d'avant. C'est quoi ? demande Myrtille, ma fille, qui s'est approchée. Je sens la fraîcheur de son petit corps. C'est le toit de tuiles. On ne le voit plus maintenant qu'il a été végétalisé, de part et d'autre des panneaux solaires. C'est joli !, s'écrie-t-elle. C'est une jolie couleur, on dirait celle de la terre. Oui, c'étaient des tuiles en terre cuite. Je lève les yeux. C'est vrai que maintenant, ici, tout est vert. Cette partie du Périgord porte bien son nom.

Les Veilleurs s'éloignent. Ma mère revient, elle flotte dans l'air avec sa robe de coton. Même les vêtements doivent être en fibre végétale naturelle. Les règles du Parc. Je me dis que mes enfants ne connaîtront sûrement jamais le Parc sans frontières. Il y aura toujours des fouilles à l'entrée. Tout ce qui représente un déchet potentiellement non recyclable, ou un objet de déclenchement de feu, est écarté. Là où il me fallait une journée pour descendre du nord, il me faut maintenant trois jours. Tram, train, passer les différentes frontières des zones protégées, et puis une fois arrivés, il nous faut attendre la voiture à cheval, aller au centre de la commune et de là, c'est une autre voiture à cheval qui nous amène jusque Curmont. Mes enfants adorent. Nous rencontrons tellement de monde sur le trajet

! Quand je pense que Saint-Paul-La-Roche était un village paumé, désert ! Maintenant il y a du monde partout ! Il faut des bras pour tout. Et puis sans Internet, sans les Réseaux, les gens sont davantage dans la convivialité.

Un hélicoptère trahit cependant ce retour aux sources. Les rondes ont commencé à s'intensifier. On sent qu'on se rapproche des mois difficiles. Ici les orages d'été sont de plus en plus violents, et les risques d'incendie dus à la foudre, sont multipliés.

J'ai peur pour maman. C'est la première fois depuis dix ans qu'elle va passer l'été ici. Avec l'aide des Veilleurs, elle a aménagé quatre pièces dans l'ancienne cave avec un système d'aération hautement performant, et la cellule de caméras. La cellule, une autre contrepartie à l'aide prodiguée. Les Veilleurs vivent de l'échange. « Et ça, personne ne l'a vu venir ! », répète ma mère à qui veut bien l'écouter. En attendant, elle va devenir Résidente-Veilleuse cet été, et en accueillir aussi. Elle va les aider à regarder la forêt : à guetter tout risque naissant et donner l'alerte le cas échéant. L'intelligence artificielle aide à détecter les images de fumée ou de flamme, y compris l'élévation soudaine de la température au sol. Il faut des yeux maintenant, malgré l'armada de Veilleurs qui débarquent l'été dans le sud en provenance des Parcs plus au nord. L'année dernière, un incendie a tenté de ravager l'extrême sud de la France. Heureusement qu'il a démarré dans un Parc, c'est grâce aux Veilleurs qu'il a pu être pris à temps. Mais on manque d'yeux. La chute démographique n'aide en rien. Maman dit que c'est la meilleure des sectes. Je la gronde quand elle dit ça. Mais c'est vrai qu'ils sont un peu à part.

Tom éclate de rire, il a éclaboussé sa sœur : « C'est toi le feu ! » Il est encore petit, mais il joue déjà de plus en plus à être Veilleur, avant de le devenir pour de bon, s'émanciper, et donc s'éloigner. Je l'imagine voyageant à travers le monde, pour en découvrir les zones protégées. Peut-être reviendra-t-il s'installer ici ? Nous aurions alors de la chance qu'il fasse partie de notre cercle proche car beaucoup maintenant choisissent d'être nomades. Ils cheminent de Parc en Parc, à pied, quelques fois en voiture à cheval, avec leurs petites familles.

Dix ans en arrière, les messageries électroniques, nous permettaient de rester en contact. Seuls les systèmes de préservation et d'exploitation de la nature ont droit au numérique dorénavant. C'est tellement énergivore en eau et en électricité. Le courrier postal a repris de l'ampleur. Ce monde a bien changé pour moi. Pour maman c'est une cure de jouvence, elle a retrouvé le monde dans lequel elle a grandi, à peu de choses près. Pour moi ce n'est qu'une succession de ruptures.

Nous profitons de cet après-midi calme et paisible pour faire du tri dans le passé figé sur papier : les photos et les dessins. Maman a décidé d'aller au centre et parler avec les anciens. Ça leur fait du bien, et elle aime beaucoup travailler avec eux sur l'écriture des archives. Elle va les aider à raconter leur histoire. Elle s'entraîne en écrivant la sienne : elle est devenue Résidente il y a dix-sept ans. Dans le Périgord-Limousin, pour obtenir le titre de Résident, il faut y être à minima huit mois de l'année, complets, sans absences. Et bien sûr comme dans tant d'autres Parcs, il faut aider aux tâches communes : s'occuper des enfants, donner des cours, aider aux travaux paysagers qui sont encadrés par les Veilleurs. Participer aux décisions, laver le linge. Une sorte de grande communauté en quelques sortes.

Je fais partie de la génération du point de bascule, la génération de la fracture. Nous aurons connu des bouleversements inégalés. D'une société globalisée, nous sommes passés à une myriade de micro-sociétés, chacune essayant de retrouver une symbiose avec la nature. Notre présent, à nous, nous met toujours en mouvement, et dans quelques temps, je remonterai plus au nord avec Tom et Myrtille, rejoindre leur père Veilleur sédentaire.

Mais cette année, Maman ne nous suivra pas. Cela m'inquiète, tu ne vas pas te sentir un peu seule cet été ? Elle sourit et tente de me rassurer. Il y a toute une vie nocturne organisée ici. C'est différent. On ne vit plus que la nuit. C'est dans ce créneau que l'on voit du monde, que l'on circule. Toutes les trois semaines, un grand rassemblement est organisé à la mairie. Mais s'il t'arrive quelque chose ? Tu oublies qu'il y aura deux Veilleuses avec moi. J'ai peur que tu aies chaud. Elle rigole. Même s'il fait plus de 50°C au soleil, dans ma cave il ne fera que 22°C max ! J'aurai presque froid. Moi ça ne me plaît pas.

Jusqu'à mes vingt ans, cette saison a toujours pris une coloration joyeuse, le temps des loisirs, des ami-e-s, le temps de la convivialité. Aujourd'hui, c'est tellement différent ! L'été arrive comme une menace, un temps angoissant, inquiétant où il nous faut être vigilant. Je ne sais pas pourquoi elle tient tant à rester ici cet été.

Elle dit qu'elle est au crépuscule de sa vie, et que c'est maintenant qu'elle doit vivre cette expérience. Peut-être que d'ici quelques années, elle n'aura plus la force de descendre du nord. Alors, avant d'aller rejoindre les étoiles pour de bon, et de veiller sur nous d'en-haut, elle va veiller pour nous ici, et regarder les étoiles d'en-bas, du Parc, du Périgord, de Curmont.

La balade contée: Saint-Paul-la-Roche en 2050

« Une balade pour imaginer l'avenir

Le changement climatique a beau être un sujet d'actualité depuis de nombreuses années, il est encore parfois difficile d'en cerner vraiment les conséquences. Ceci est d'autant plus vrai en Périgord-Limousin, où la fonte des neiges et la montée des eaux ne sont pas prévues au programme. Et pourtant, les prévisions sont unanimes : sur notre territoire, comme ailleurs, d'importants bouleversements sont à l'œuvre, et il va falloir nous y adapter.

*Alors, à quoi pourraient ressembler nos villages dans 25 ans ? Le Parc a souhaité faciliter cette projection dans le futur, grâce à la création d'une balade contée, imaginée en partenariat avec l'Institut d'Etudes Occitanes du Limousin (IEO) sur la base de travaux scientifiques et des prévisions climatiques locales de Météo France. L'objectif ? Imaginer et partager un scénario désirable, dans lequel le territoire s'est adapté aux nouvelles conditions climatiques par le biais de solutions exemplaires. Faisant appel aux sens et à l'affectif, cet outil de sensibilisation permet d'aborder autrement un sujet souvent perçu comme angoissant. Après l'avoir testé auprès des élus puis de ses partenaires, le Parc a souhaité ouvrir ce format aux habitants, au travers de son programme d'animations gratuites « **Les Rendez-vous du Parc** ».*

[Texte repris sur le site du PNR, pour plus d'infos, consulter : <https://www.pnr-perigord-limousin.fr/actualites/vers-2050-et-au-dela/>]



Photo : L Peyre, PNR-PL

Cette balade contée a été effectuée à Saint-Paul-la-Roche le 17 octobre 2025.

Après la balade, les améliorations apportées à la composition des repas de la cantine scolaire grâce au programme d'accompagnement par le PNR, le Collectif les Pieds dans le Plat et la SCIC Nourrir l'Avenir ont été mises en valeur. Un verre de l'amitié accompagné de produits bio et locaux a été offert à la quarantaine de participants.

La labellisation village étoilé



Firbeix, Photo PNR-PL

Le 17 décembre 2025 a eu lieu la soirée de remise des diplômes « Villes et Villages Etoilés », par Michel Deromme, Président de l'ANPCEN (Association Nationale pour la Protection du Ciel Etoilé et de l'Environnement Nocturne). 47 communes du Parc ont été récompensées par un diplôme. Saint-Paul-la-Roche a décroché 3 étoiles.

Cette distinction fait suite à la démarche de préservation du ciel étoilé nocturne et de la biodiversité initiée par le Conseil Municipal, qui a validé le plan de gestion de l'éclairage et l'adhésion au projet RICE (Réserve Internationale de Ciel Etoilé) le 04/03/2022. Une balade nocturne avec les habitants, organisée avec le PNR, le 21 mars 2023 a permis de définir les horaires possibles d'extinction et d'identifier les luminaires à supprimer. L'extinction en cœur de nuit est pratiquée depuis le 21/09/2023. La modification de l'éclairage public dans notre commune s'est faite en mars 2025. Il a été procédé à la dépose de 10 luminaires et au remplacement des luminaires restants par des nouvelles lanternes équipées de LED, émettant une lumière de 2200 K.

Vous trouverez un rappel concernant l'obligation d'extinction de l'éclairage nocturne pour les particuliers et les entreprises, y compris les exploitations agricoles en page 47.

L'ACTUALITÉ DU PARC

« Nòstra vita s'inventa aquí »



Le Parc brille !

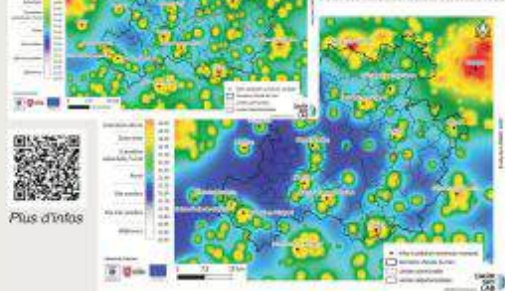
Nuit : un nouveau label plein d'étoiles

En octobre 2025, le Parc naturel régional Périgord-Limousin a été labellisé « Territoires de Villes et Villages Étoilés » dans le cadre de la 9^e édition du concours national organisé par l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes. Une distinction qui récompense les efforts menés par près de 50 communes du territoire en matière de préservation de l'environnement nocturne. Et les résultats sont visibles !

Pollution lumineuse 2019



Pollution lumineuse 2023



Culture : une belle 3^e place !

Au printemps 2025, TerraAventura, le réseau de chasses aux trésors de Nouvelle-Aquitaine, a invité ses joueurs à élire leur parcours préféré. Après plusieurs semaines de suspense, le parcours créé par le Parc à Abjat-sur-Bandiât a remporté la 3^e place de ce concours régional !

Intitulé "Zellé, Mesfia-te", le parcours plonge les aventuriers dans l'univers occitan du Périgord-Limousin. Il invite à découvrir l'histoire et les curiosités d'Abjat, tout en mettant à l'honneur la création Métiers d'art.

Alimentation : une reconnaissance nationale

Fin 2025, le Projet Alimentaire Territorial du Parc a reçu une reconnaissance de niveau 2 par le Ministère en charge de l'alimentation. Cette reconnaissance va permettre de poursuivre les actions d'accompagnement des cantines scolaires et la création d'outils de sensibilisation sur l'alimentation et l'agriculture locale. Un travail sur l'adaptation au changement climatique va également être mené avec les agriculteurs.

Agir aux côtés du Parc

Amoureux du Périgord-Limousin, vous souhaitez contribuer à préserver la qualité de votre cadre de vie ? Le Parc vous accompagne !

Devenez «Veilleurs d'étoiles !»

Equipés d'appareils spécifiques, les veilleurs et veilleuses d'étoiles du Parc procèdent à des mesures de pollution lumineuse aux 4 coins du territoire. Depuis 2025, ils participent également aux suivis d'espèces nocturnes : rapaces, chauve-souris, vers luisants...

Mettez en place une protection environnementale durable sur votre terrain

L'Obligation Réelle Environnementale (ORE) est un outil juridique encore peu connu qui permet de mettre en place une protection environnementale durable sur son terrain, indépendamment des éventuels changements de propriétaire. Intéressé.e ? Le Parc naturel régional Périgord-Limousin vous accompagne à chaque étape. Il est de plus habilité à assurer le rôle de garant environnemental, nécessaire dans la mise en place d'une ORE.

Engagez des travaux en faveur des milieux aquatiques et humides



Le Parc invite les exploitants agricoles et forestiers, détenteurs de parcelles traversées par la Dronne, la Côle ou leurs affluents à se rapprocher de ses services pour identifier les actions et financements possibles.

www.pnr-perigord-limousin.fr
info@pnrpl.com
05 53 55 36 00

Restez informés ➔ pnr-perigord-limousin.fr/#newsletter

NOTRE ÉCOLE

L'année 2025 a été marquée par plusieurs temps forts : la participation au Marché de Noël, la kermesse de l'école. Ces manifestations ont permis de financer les transports liés au projet « l'eau pour tous, tous pour l'eau ».

Projet « L'eau pour tous, tous pour l'eau », les Explorateurs du Parc. Ce projet s'est inscrit dans le cadre du parcours citoyen du projet d'école, avec l'ambition de renforcer la labellisation E3D (Ecole en démarche globale de développement durable) obtenue par les écoles de secteur. Son but était de sensibiliser les enfants au développement durable à travers le thème de l'eau : son cycle naturel, son rôle essentiel dans l'équilibre environnemental et les enjeux de sa préservation. Les élèves ont bénéficié de deux animations en classe, et d'une sortie par classe, financées par le Parc Naturel Régional Périgord-Limousin. Les élèves se sont également rendus à Jumilhac-le-Grand pour un après-midi de pêche, encadrés par les pêcheurs de l'Association de pêche de Jumilhac.

Projet classe bleue. Les GS et les CP ont appris à se déplacer en toute sécurité dans l'eau à la piscine de Saint-Yrieix La Perche. Durant une semaine, début juin, ils ont bénéficié de deux séances quotidiennes de natation. Ce projet a été financé par les Municipalités de Saint-Paul-La-Roche et Jumilhac-Le-Grand.

Cette nouvelle année scolaire, nos 37 élèves, de la Grande Section au Cours Élémentaire 1, vont se transformer en petits jardiniers. Ils vont être sensibilisés au respect de l'environnement proche pour devenir de véritables éco-citoyens !

L'avenir appartient à tous nos jeunes, préparons-les à affronter de nouveaux défis... et surtout, faisons-leur confiance !

Tous vous souhaitent une excellente année 2026 !

Mme CIANNAMEA, Directrice de l'école



In 2025, in addition to an excellent all-round education, the children studied Water: its natural cycle, its importance in our world, and how to stay safe around it; regular swimming lessons at Jumilhac and finally an outing to the river to learn about the fish etc which live in our waterways

This new school year, our 37 students, from kindergarten to first grade, will be transformed into little gardeners. They will be taught to respect the local environment and become true eco-citizens.

LES ASSOCIATIONS

Saint-Paul-la-Roche compte de nombreuses associations qui animent le village. Chacune présente ses activités dans les pages suivantes. Si vous souhaitez vous aussi participer à la vie associative, n'hésitez pas à contacter les personnes de référence mentionnées pour chacune des associations.

Les associations de la commune :

- Le Comité des Fêtes
- Les Arts à Saint Paul
- Le Club de foot
- Au Pré de Mon Art
- L'amicale de chasse
- La Société communale de chasse
- Les Paulissonnes, café associatif
- Twilight

Interviennent également les associations suivantes :

- Espoir, association basée à Thiviers
- Association de Jumelage avec Romrod
- L'association de pêche et de préservation des milieux aquatiques de Jumilhac
- Association pour le don de sang bénévole en pays de Jumilhac

Le Comité des Fêtes



En premier lieu, le comité des fêtes vous souhaite une très bonne année 2026 et comme l'an passé vous accueillera avec joie lors des différents évènements qui vous seront proposés.

Bilan des évènements 2025.

Ascension : 28 et 29 Mai

La fête foraine et le magnifique feu d'artifice du mercredi soir offert par la Municipalité ont attiré beaucoup de personnes. Le vide grenier et la fête foraine, animés par le groupe « Zu'Percut » ont fait le plein d'exposants et de visiteurs. Les food-truck déjà présents la veille ont eu un énorme succès.

Merci au foot pour leur aide à la buvette le jeudi, ce fut bienvenu !!
La météo très clémente a influé sur la fréquentation de ces deux évènements.

Les jeudis festifs

Ils ont eu lieu du 10 juillet au 21 août. Plus de 3000 repas ont été servis durant cette période. La météo, quoique très chaude, n'a pas découragé les visiteurs cette année encore !

L'équipe de foot de St Paul nous a accompagné et a tenu la buvette tous les jeudis !
Merci à toutes et à tous pour votre implication et la bonne humeur apportée lors de ces soirées !



Hommage à David WARDELL : 25 Juillet (Les Amis de La Roche Blanche)

C'est sous la chaleur que s'est déroulé l'hommage à David WARDELL en présence :
De plus de 150 personnes venues de St Paul et des communes des alentours,
De 4 de ses enfants ainsi que ses petits-enfants (venus d'Angleterre)
De nombreux amis.
Cela montre que David n'est pas oublié de ce côté de la Manche.

Après les discours de M. Serge FARGEOT, 1er adjoint au Maire et Lauren WARDELL, une plaque au nom de David WARDELL a été dévoilée au géo site. L'émotion était grande de la part des personnes présentes à cet évènement.

La journée s'est terminée par un pot de l'amitié et un buffet froid concocté par Cathy.



Halloween : 31 Octobre

Beaucoup d'enfants et leurs accompagnants, déguisés et grimés pour l'occasion, ont défilés dans les rues de St Paul La Roche ce soir-là.

Le spectacle de magie de « Ted le magicien » a rencontré un vif succès.

Merci à Cathy et sa famille pour l'organisation.



Concert de Noël

Il a eu lieu dans l'église de St Paul La Roche le dimanche 30 novembre. Le chœur de femmes « Les Dames de Chœur » venu de Périgueux nous a enchanté les oreilles. Un goûter, servi à la salle des fêtes, a été offert aux participants à la suite de cette représentation.

Marché de Noël : 14 décembre

C'est avec un beau soleil que s'est déroulé le 8^{ème} marché de Noël proposé par le comité des fêtes de Saint Paul La Roche le 14 décembre.

Un spectacle lyrique présenté par « Les Traversées Lyriques » était proposé à 11h et 15h.

Nous avons accueilli un peu moins d'exposants qu'en 2025, ce qui a facilité les déplacements entre les différents stands proposés à l'intérieur et à l'extérieur de la salle des fêtes. La fréquentation a été bonne et les artisans sont repartis satisfaits de leur journée.



Gym douce

Elle a lieu les mercredis soir de 18h à 19 h. Judy continue de l'animer avec une participation de 10 à 15 fidèles et habitué(e)s.

Merci Judy de nous garder en forme !

Tock

Merci à Jacques et à Maurice pour l'organisation des tournois de Tock !

Toujours aussi attendus ces tournois, où il n'y a aucun enjeu sinon celui de passer de bons moments, attirent toujours de nouveaux adeptes. Les repas partagés sont sources de découvertes culinaires.

De vraiment très bons moments de convivialité, de bonne humeur, de légèreté et de partage.

L'assemblée générale du comité des fêtes

Le comité des fêtes a tenu son assemblée générale le 6 février. Après le discours de Ghislaine MEYNIER Présidente et le compte rendu d'activité de 2025 présenté par elle, il a été fait lecture du compte rendu financier de l'exercice.

Aucune question n'a été posée.

Suite à la démission de la trésorière et de la présidente, une élection a été organisée.



Ont été élus(es) : Marie-Cécile KLYMCZUK et Matthieu BIGONSKI.

Le nouveau bureau se compose de :

Laure CORDIER et José POLIT :
Co-Présidents
Matthieu BIGONSKI : Vice-président
Cathy HUBERT : Secrétaire
Marie-Cécile KLYMCZUK : Trésorière.

Merci à M. Serge FARGEOT (1^{er} adjoint au maire) Jeanne MOSSE (2^{ème} adjointe au maire), M. le Président du club de foot Christophe REYTIER, son vice-président David MOUTON, Thomas DESSEX, Sandrine BAPPEL et Angélique MAZUEL, membres du bureau, ainsi que Mme HECKELMANN présidente de l'association « Les Arts à St Paul » et son trésorier Chris HUGHES pour leur présence. Merci aussi à toutes les autres personnes présentes qui nous ont soutenus et encouragés.

La soirée s'est terminée autour du pot de l'amitié et de mignardises de la Maison BOCLET.



As you will note, our Fete Committee organises a number of excellent events throughout the year. Everyone is welcome to join in the fun. Volunteers to help before/during/after are always really appreciated.

Les Arts à Saint-Paul



En 2025, les Arts à Saint-Paul ont organisé trois manifestations :

Atelier théâtre

Le 16 février. Une association théâtrale nous a proposé de partager avec elle une création, depuis la conception du texte, en passant par le script, les costumes, la mise en scène, la répétition. Pour clore la journée, la comédie a été jouée par les acteurs-amateurs participant au stage.

Conférence et exposition d'art égyptien

Le 23 mars. L'art en Egypte ancienne, présentée par Mme Yvonne Bonnamy, auteure du premier dictionnaire de hiéroglyphes après Champollion. Une exposition, présentant notamment la reconstitution d'un sarcophage ainsi que différentes peintures, statuettes et textes était offerte aux visiteurs. Cette exposition a rencontré un franc succès.



L'exposition, du 9 au 17 août

Cette année nous avons sélectionné 66 artistes. **Sylvie MARCILLAUD**, peintre installée à Thiviers et **Arnaud LEPRETTRE** ont accepté d'être nos invités d'honneur. Nous avons pu démarcher suffisamment de **sponsors** pour garantir la réalisation des brochures et des affiches. Merci à eux ! Le graphisme des **affiches et de la brochure** ont à nouveau été effectués par un designer professionnel, Arnaud Magnin. Lors du vernissage, un nouveau traiteur de Saint-Paul-la-Roche, la Ferme de Montardy nous a permis d'offrir une deuxième partie conviviale avec un accompagnement musical offert par les Kill Billies.

Notre exposition s'est déroulée au plus fort de la canicule, ce qui a eu un impact sur les visiteurs (704), invités à rester chez eux par les messages diffusés à la radio. Heureusement, cela n'a eu qu'un impact minime sur le nombre de ventes (47).

Pour animer l'exposition, Arnaud Leprettre a proposé un défi : imaginer une petite scène mettant en jeu un ou deux personnages pour sélectionner ensuite l'idée la plus inspirante et la concrétiser pendant l'exposition. Le sculpteur a choisi deux propositions et les a réalisées en cire, devant le public. Les lauréats recevront par la suite leur petite sculpture coulée en bronze, selon la technique de la cire perdue.

Lioudmila HARSCOUEY a réalisé des **petites vidéos** durant toute l'exposition, une pour présenter chaque artiste et une quinzaine de vidéos montrant l'ambiance de l'exposition.



Le « **Lézard Bar** », géré par Masha et son équipe de bénévoles, toujours souriants et attentionnés, a non seulement permis aux utilisateurs de se rafraîchir et de grignoter quelques parts de gâteau mais il a surtout été le lieu de rencontre des artistes et des visiteurs. Des food-trucks ont permis de nourrir les visiteurs, les exposants et les bénévoles les samedis et dimanches midi. Jacky Rougail, Wendy, de la Ferme de Montardy, ainsi que Bénédicte et Alixane, des Œufs de Paradinas, nous ont régales.

Quelques choristes de l'**ensemble vocal MERISOUL** nous ont interprété des chants géorgiens, au pied levé dans l'église.

Le **jeudi soir**, à la suite de notre nocturne, nous avons pu profiter de la soirée proposée par le comité des fêtes, « **Les jeudis festifs de Saint-Paul** », sur la place de la Balade. Merci au Comité des Fêtes pour ce partage.

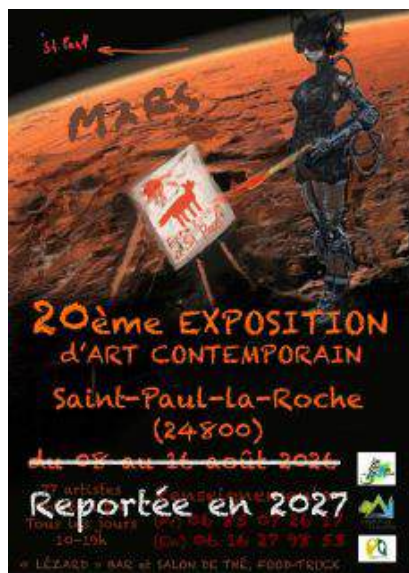
Comme chaque année, l'expo s'est terminée par le **repas partagé entre les artistes et les bénévoles**.

Assemblée générale du 30 janvier

Lors de notre AG, nous avons élu un membre supplémentaire au bureau, Masha BAYLES, qui complète notre équipe composée ainsi :

Isabelle HECKELMANN, Présidente
Masha Bayles, Vice-présidente
Lorna MARTIN, Vice-présidente
Christopher HUGHES, Trésorier
Lioudmila HARSCOUE, Secrétaire.

Programme 2026



Conception : Lioudmila HARSCOUE

Depuis 3 ans, nous avons su donner une nouvelle dimension à l'exposition et devons maintenant être à la hauteur des attentes engendrées. Tout ce que nous avons entrepris a nécessité beaucoup d'efforts, de compétences et de temps pour être réalisé correctement. Nous savons l'ampleur du travail nécessaire pour garantir la qualité du 20^{ème} anniversaire. Nous avons donc décidé de l'étaler sur une plus longue période afin de tout mettre en place. Si vous souhaitez rejoindre notre équipe pour la préparation de la 20^{ème} édition, en 2027, n'hésitez pas à vous manifester.

Concert par le chœur d'hommes VOX VESUNNA

Le 27 juin 2026, à 20h en l'Eglise.

Journées des artistes

Les 3 et 4 octobre, avec une conférence sur la vie de Vincent Van Gogh, et un vide-atelier.

Isabelle HECKELMANN, Présidente. Contact : exposaintpaul@gmail.com



The Association Les Arts organises various events including Concerts and the annual Exhibition. Local artists and enthusiasts are invited to contact the President.

Le club de foot



Tous les membres du FC Saint Paul la Roche se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2026 !

Nous avons fait de notre mieux pour visiter chaque foyer de la commune comme d'habitude et proposer notre calendrier. Nous remercions chaleureusement tous ceux qui ont donné généreusement et nous remercions également nos sponsors, sans leur précieux soutien financier nous ne pourrions pas fonctionner.

Pour la première fois, plusieurs membres du club ont assisté à la Soirée Bénévoles le 29 mars, organisée par la FFF/District Dordogne-Périgord. Christophe REYTIER (Président) et David MOUTON (Vice-président) figuraient parmi les récipiendaires de la Médaille d'Honneur du District, décernée pour leurs longs services rendus au club.

Nous avons organisé notre 3^{ème} chasse aux œufs pour des enfants de St Paul et de Jumilhac le dimanche de Pâques. Un agréable moment a été passé par tous, malgré la pluie, merci beaucoup à tout le monde, rendez-vous à Pâques.

À la suite de notre Assemblée Générale le 27 juin 2025, le bureau est composé ainsi :

Président d'honneur : M. BELAIR Didier

Président : M. REYTIER Christophe

Vice-président : M. MOUTON David

Trésorière : Mme BAPPEL Sandrine

Trésorière Adjointe : Mlle MAZUEL Angélique

Secrétaire : M. HUGHES Christopher

Secrétaire Adjointe : Mlle DESCHAMPS Charlotte.



Nous sommes fiers d'annoncer la promotion de notre équipe en troisième division pour la saison 2025-2026. Félicitations à l'équipe pour son engagement et nous espérons qu'elle conservera ce niveau durant la saison en cours.

Vous pouvez connaître les dates des matchs et nous suivre sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/Fcsaintpaularoche/> et également sur le site de la commune : <https://saint-paul-la-roche.fr/> ou sur Panneau Pocket. Si vous êtes intéressé à jouer contactez Christophe REYTIER (06 23 83 95 20).

Notez dans vos agendas, nous organiserons un concours de belote à la salle des fêtes, le samedi 18 avril, venez nombreux !



Le Président
Christophe REYTIER
et le Vice-président
David MOUTON



*SPLR Football Club is going from strength to strength:
Follow their FB Page: Fcsaintpaullaroche or Panneau Pocket.
Interested in playing? Contact: Christopher Reytier (06 23 83 95 20)*

L'amicale de chasse



L'Amicale de chasse de Saint Paul La Roche tient à remercier tous les propriétaires ainsi que tous les chasseurs adhérents.

Notre association a le sens du partage, de l'amitié et de la convivialité, mais surtout notre principal atout est d'être rigoureux sur la sécurité, le respect des animaux et de l'environnement.

Nous sommes une équipe dynamique et pleine de bonne volonté.



Le nouveau bureau

Président	FAURE Jordan
Vice-président	FAURE Daniel
Secrétaire	CLERMONT Maxime
Trésorier	CHARTON Patrice
Secrétaire adjoint	PRADEAU Jérémie
Membres	FAURE Francis REYTIER Christophe

Le dimanche 19 octobre, nous avons participé à l'opération : "UN DIMANCHE A LA CHASSE" organisé par la fédération. Cela a été un succès total puisque 5 personnes, totalement novices à ce monde là, ont pu venir à nos côtés découvrir et partager notre passion. D'ailleurs, je profite de l'occasion pour dire, que si quelqu'un est intéressé pour venir découvrir la chasse et notre association, c'est avec un grand plaisir que nous l'accueillerons.

Nous avons également pour ambition d'organiser un repas avec une animation D.J.

L'Amicale de chasse a encore de belles heures devant elle.

Pour tout renseignement contacter M. Jordan FAURE au 06 79 21 14 97

La société de chasse

Vous avez envie de commencer à chasser ?

On chasse très peu le petit gibier : perdreau, lapin, faisan, canard, car il y en a de moins en moins, en raison probablement des modes de culture extensive qui ont supprimé les haies, agrandi les parcelles. Actuellement c'est le grand gibier qui est chassé, car il cause des dégâts aux cultures : sangliers, cervidés.



Photo : Google

Dans la pratique de la chasse au grand gibier, on reste parfois des heures sur un mirador, à ne rien voir. Mais c'est essentiel pour la sécurité de pratiquer des tirs fichants, à courte distance. Chacun est posté à un endroit précis et ne doit pas bouger, pour éviter tout risque d'accident. « Si on ne tire pas un animal aujourd'hui, on aura le plaisir d'y revenir » dit André Juge, le président de la société qui nous partage sa passion. Si vous voulez chasser ou apprendre à chasser, n'hésitez pas à le contacter.

Pour apprendre à tirer, il y a notamment un stand de tir à Saint-Priest-les-Fougères, au club de tir de la Valouze, dont le président est Jean-Marie Guillou. Un sanglier courant artificiel est mis à disposition pour apprendre. Dans une fosse de tir, des plateaux partent. Si le chasseur tire lorsque le leurre est en face d'une maison, ou de promeneurs, il est disqualifié.

La Fédération Départementale des Chasseurs de la Dordogne (FDC 24) délivre les permis et organise les formations. Une disquette permet de se préparer, en plus des 1/2 journées de formation.

Pour éviter les dégâts aux cultures, la chasse aux cervidés s'effectue après la fin du brame (date arrêtée chaque année par le Préfet) jusqu'à fin février. Pour le sanglier, c'est du 2^{ème} dimanche de septembre jusqu'à fin mars. Mais des arrêtés préfectoraux sont édictés en cas de besoin si des dégâts importants sont constatés, ce qui fait que la chasse au sanglier s'effectue pratiquement toute l'année. Il peut y avoir des battues hors des périodes de chasse sous l'autorité du lieutenant de louveterie.

André Juge, Président de la Société de Chasse

06 85 87 40 86



SPLR has 2 Hunting associations. Their role is to safeguard and control the environment and the wildlife within it.

Les Paulissonnes



Le bar-épicerie associatif poursuit ses activités en 2026 avec des évènements chaque mois : concerts, projection de films et documentaires.

Un repas le jeudi soir et de nombreux ateliers sont proposés par les adhérents bénévoles : théâtre d'improvisation, chorale, couture, cours de guitare...

A l'épicerie vous trouverez des produits bio et/ou locaux à prix raisonnable. Elle est ouverte les lundis de 16h30 à 18h30. Les jeudis de 10h à 12h30 et de 18h30 à 20h.

Pour connaître l'agenda ou devenir bénévole, abonnez-vous à la lettre d'info à lespaulissonnes@mailo.com, ou passez nous voir !



Les Paulissonnes is an Association which runs the Bar/Shop in the village.

A selection of Bio and/or Local Produce is sold at reasonable prices.

This Association also offers workshops covering a wide range of handicraft and artistic interests.

L'association Twilight

Twilight, France's old and disabled dog home, based in St Paul La Roche

Now active for 18 and a half years, just a simple dogs home with no cages, Michael and Leeanne with the help of several volunteers.

2025 saw 13 "puddings" as we call them, cross the rainbow bridge. They died in a family, with peace and love and all they needed for health care and comfort.

The total number of dogs that have now enjoyed Twilight life is 518.

We are so overjoyed to have photographer Rachel join our volunteer team. She had a wonderful exhibition at the 2025 St Paul La Roche summer art show. We thank the many villagers who have followed up with bedding, croquettes and support for our small association since this exhibition, if they didn't know of us before.

Due to Micheal's illness we have only 20 dogs in the house at the moment. We also have 19 in our outreach program where we support the dogs in families with food and vet care.

We are grateful to the village for supporting us in loving these vulnerable dogs.



Photo : peinture de l'artiste Rachel Goodinson, présentée à l'Exposition des Arts à Saint-Paul en août 2025



Twilight, refuge français pour chiens âgés et handicapés, situé à Saint-Paul-la-Roche

Actif depuis maintenant 18 ans et demi, ce simple refuge pour chiens sans cage est géré par Michael et Leeanne, avec l'aide de plusieurs bénévoles.

En 2025, 13 « puddings », comme nous les appelons, ont traversé le pont de l'arc-en-ciel. Ils sont morts dans une famille, entourés de paix et d'amour, et ont reçu tous les soins et le confort dont ils avaient besoin.

Au total, 518 chiens ont pu profiter de la vie à Twilight. Nous sommes ravis que la photographe Rachel ait rejoint notre équipe de bénévoles. Elle a présenté une magnifique exposition lors du salon d'art estival 2025 organisé dans notre village par l'association Les Arts à Saint-Paul. Nous remercions les nombreux habitants qui, depuis cette exposition, ont apporté leur soutien à notre petite association en lui fournissant de la literie, des croquettes et leur aide, alors qu'ils ne nous connaissaient pas auparavant.

En raison de la maladie de Michael, nous n'avons actuellement que 20 chiens dans la maison. Nous en avons également 19 dans notre programme d'aide, dans le cadre duquel nous soutenons les chiens des familles en leur fournissant de la nourriture et des soins vétérinaires.

Nous sommes reconnaissants au village de nous soutenir dans notre amour pour ces chiens vulnérables.

Leeanne Whitley, Présidente

L'association de Jumelage



ASSOCIATION DE JUMELAGE

*La Coquille & Saint Jory de Chalais
Miallet – Firbeix – Saint Pierre de Frugie
Saint Priest les Fougères – Jumilhac le Grand
Chalais – Saint Paul la Roche*

Romrod (Vogelsbergkreis, Hessen)



La coopération franco-allemande est primordiale pour une Europe forte et solidaire. Elle repose sur la bonne connaissance réciproque et des connexions entre citoyens qu'il faut renouveler et étendre.

L'association met en œuvre un partenariat avec **Romrod**. C'est une commune d'environ 2700 habitants située au centre de l'Allemagne dans une zone à dominante

agricole qui relève du Kreis (arrondissement) du Vogelsberg dans le Land de Hesse. Les échanges remontent à bientôt 35 ans.

VISITES-SEJOURS CROISES DE DELEGATIONS

17 au 21 octobre 2024

Une délégation de Romrod a été accueillie dans nos communes.

Et en 2026 ... ?

Un **séjour d'une délégation de nos communes en Allemagne fin octobre** est en cours de montage. Pour plus de renseignements, voir le **site internet** ou contacter Bernard Vauriac (06 80 92 36 27).

MANIFESTATIONS LOCALES

L'association organise quelques événements chaque année. Pour exemple, la soirée « choucroute » du 15 novembre 2025

COMPOSITION DU BUREAU

Président : **Bernard Vauriac** (St Jory de Chalais)

Trésorier : **Michel Frugier** (La Coquille)

Trésorière adjointe : **Marie-Reine Congnard** (Chalais)

Secrétaire : **Henri Seegers** (Miallet)

Secrétaire adjointe : **Maryse Vauriac** (St Jory de Chalais)

Membre: **Jacques Boyer** (St Priest les Fougères)

SITE INTERNET

<https://lacoquille-romrod.fr/>



SPLR is one of the communes "twinned" with Romrod in Germany. Anyone interested in participating/supporting should contact Bernard Vauriac: 06 80 92 36 27

L'association Espoir



L'association "Espoir" sise 16, rue Jules Theulier à Thiviers fonctionne depuis le 12 Novembre 2012 dans les locaux mis à disposition par la municipalité.

Elle a pour but l'accueil, l'écoute, le réconfort des personnes adressées en majeure partie par les services sociaux principalement du canton de Thiviers qui s'étend de Jumilhac-le-Grand à Négrondes.

La distribution alimentaire a lieu tous les mercredis après-midi et n'importe quand en cas d'urgence. Il en va de même pour le vestiaire.

Les Vendredis et Samedis 28 et 29 Novembre 2025 des bénévoles et des bénéficiaires étaient présents dans les magasins d'alimentation U EXPRESS, LIDL et INTER-MARCHE pour participer à la collecte Nationale de la Banque Alimentaire.

Cette dernière a été inférieure à celle des précédentes années en raison de la conjoncture actuelle de plus en plus défavorable.

Un grand Merci à tous les généreux donateurs.

La Présidente
Danielle CAILLOU



Espero is there to listen and comfort those experiencing difficult/stressful times. Basic foodstuffs and clothing are available to those in dire need. Donations during Annual Collections etc. are always very welcome. If you wish to support Espero, please contact them through our Mairie.

L'Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de Jumilhac.

Fin juin, nos bénévoles se sont à nouveau mobilisés pour offrir deux animations pêche/sensibilisation aux milieux aquatiques auprès de 72 enfants des écoles du regroupement scolaire (Jumilhac et St Paul). Une carte de pêche a été offerte à chaque enfant.



photo : école de Jumilhac le 23 juin sous un soleil de plomb : pas facile la pêche ! Patience et persévérance finiront par payer ; de nombreux poissons et surtout de grands sourires en guise de récompense : opération réussie pour nos bénévoles. Ces actions seront reconduites et constituent une des missions prioritaire de notre association.

Des animations estivales en partenariat avec le Camping de la Chatonnière et l'office de tourisme ont également connu un vif succès auprès d'un public y séjournant, curieux de découvrir notre loisir.

Le début de saison printanière a rendu difficile la pratique de notre loisir sur la rivière avec des niveaux d'eau importants. Par la suite un épisode de canicule a mis à rude épreuve nos cours d'eau. Les pêcheurs de fritures ou encore les amateurs de pêche à la perche s'en sont donnés à cœur-joie dans ces conditions. Les pêcheurs de truites ont dû patienter et attendre le retour salvateur des pluies de fin de saison et le refroidissement de la température de l'eau indispensable à la biologie de notre cher poisson.

Les opérations de suivis scientifiques (pêche électrique d'inventaire) menées par notre fédération départementale au cours de l'automne ont révélé tant sur les ruisseaux que sur l'Isle un état des populations de poissons satisfaisant malgré un contexte perturbé (réchauffement climatique, baisse significative des insectes aquatiques base alimentaire, raréfaction de certaines espèces au profit d'autres plus résistantes ...). Pour autant, de nombreuses jeunes truites recensées cet automne laissent présager une saison 2026 de bon augure.

Pour la saison 2026 des travaux de nettoyage sont envisagés afin de rendre accessible et de mettre en valeur notre belle rivière. Ces chantiers sont assurés par nos bénévoles.

N'hésitez-pas à vous mettre ou remettre à la pêche, en prenant une indispensable carte de pêche auprès de notre association. La pêche demeure un loisir simple et accessible à tous.

Un grand merci à nos dépositaires de carte de pêche qui effectuent cette tâche bénévolement : épicerie Proxi, camping de la Chatonnière, garage Frugier.

Notre AG se tiendra fin février 2026 ; n'hésitez pas à venir y participer.

Liris Pomier, Président



*Waterways are highly controlled for the benefit of the environment. Anyone wishing to go fishing **must** hold a current Fishing Permit.
Contact the Association for more information.*

Association pour le don de sang bénévole en pays de Jumilhac.

Nous avons **tous** le pouvoir de sauver des vies en prenant 45 minutes de notre temps pour donner un peu de notre sang. Le sang est un liquide précieux qui est indispensable à la VIE. **N'attendons pas une urgence, prenons le temps de faire un don maintenant et régulièrement.**

Le don de sang : un cadeau gratuit et précieux qui rend heureux et fier.

« Une petite goutte pour vous une longue route pour nous » (parole d'un receveur)

Depuis le 1 septembre 2025, le délai d'attente après un tatouage, un piercing, une endoscopie souple, une séance d'acupuncture, de mésothérapie, de sclérose de varices est passé à **2 mois** au lieu de 4.

Les personnes atteintes d'**hémochromatose** peuvent maintenant faire des dons-saignées lors des collectes mobiles. Il est nécessaire au préalable de demander une ordonnance à son médecin.

Prenons rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr ou 05 53 45 52 40

Conditions pour donner son sang :

- Être âgé de 18 à 70 ans et peser au moins 50 kg
- Ne pas venir à jeun pour donner son sang
- Se munir d'une pièce d'identité
- Tous les groupes sanguins sont recherchés



Prochaines collectes 2026

- Lundi 12 janvier 2026 de 15h30 à 18h30 à l'espace culturel de La Coquille
- Lundi 16 mars 2026 de 15h30 à 18h30 à l'espace culturel de La Coquille
- Lundi 10 août 2026 de 15h30 à 18h30 à l'espace culturel de La Coquille
- Lundi 9 novembre 2026 de 15h30 à 18h30 à l'espace culturel de La Coquille

Possibilité d'une **réduction d'impôt** en faisant un don à l'association.

Pour contacter l'association : 06 14 67 15 29 (Mme Boyer)



PATRIMOINE DE LA COMMUNE

La commune est en voie d'acquisition de l'Oratoire Sainte Catherine, à la Roche Blanche.



Saint-Paul-la-Roche recèle tout un patrimoine. N'oubliez pas de le (re)découvrir !

51 éléments ont été recensés lors de l'inventaire du patrimoine local effectué pour le PLUi. Voici un petit aperçu de notre patrimoine local



Châtaignier à Chalamant



Chêne à Curmont



Croix à la Valade



Pont de Lavaud



Gare du Tacot à Combiers



La Pierre à Cupules, la Genetterie, sur le GR654

VOUS AVEZ DES PROJETS DE CONSTRUCTION ?

Si vous avez des projets de construction ou de transformation – rénovation de votre habitat, il faudra prendre en compte l'entrée en vigueur du PLUi, qui fixera une date butoir au-delà de laquelle les constructions neuves seront strictement réglementées, en vertu de la loi ZAN (zéro artificialisation nette). Cette loi vise à réduire la consommation d'espaces naturels, tels que terres agricoles, espaces naturels, forêts, de moitié d'ici à 2035 et à une consommation nette de zéro espace naturel dès 2050.

Nous vous présentons également quelques contacts avec le CAUE et Happy Habitat, organismes spécialisés en conseil en construction, rénovation et aide financière.

Le PLUi

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) est en cours d'élaboration par un Comité de Pilotage, sur toutes les communes de la Communauté de Communes Périgord Limousin. Le zonage a été réalisé pour chaque commune.

Lorsque la procédure de validation du PLUi sera achevée (probablement début 2027), après consultation publique, il n'y aura plus de possibilités de constructions nouvelles hors zone identifiée AU (à urbaniser).

Resteront possibles la densification des zones urbaine actuelles, ainsi que la transformation de certains bâtiments anciens existants (granges en pierres) par changement d'affectation. Propriétaires, pensez à faire usage des terrains actuellement constructibles, en construisant ou en vendant les terrains, car ils ne le seront plus au moment de l'entrée en vigueur du PLUi.



After a Public Consultation, once the procedure validating the PLUi is achieved (probably early 2027), there will no longer be any possibility for new construction outside the designated AU (urbanisation) zone. Contact the Mairie immediately if you have any query.

Le PLUi : construire ensemble le territoire de demain



NOVEMBRE 2025

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est un document qui fixe les règles d'aménagement et de construction pour les 22 communes de notre territoire.

Il définit les zones où l'on peut construire, celles qui doivent être protégées, et comment notre territoire doit évoluer pour concilier qualité de vie, respect de l'environnement et développement local.

Une obligation nationale : moins construire sur les terres naturelles

La loi Climat et Résilience impose à tous les territoires de réduire fortement la consommation des sols (forêts, terres agricoles, espaces naturels).

2 objectifs clairs :

- « Zéro artificialisation nette des sols » d'ici 2050,
- Réduire de 50 % la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2031

Nos élus locaux doivent donc, dans le PLUi, prévoir une baisse importante de la surface destinée à la construction, tout en réfléchissant une nouvelle façon d'aménager notre territoire pour en préserver ses particularités et ses atouts.

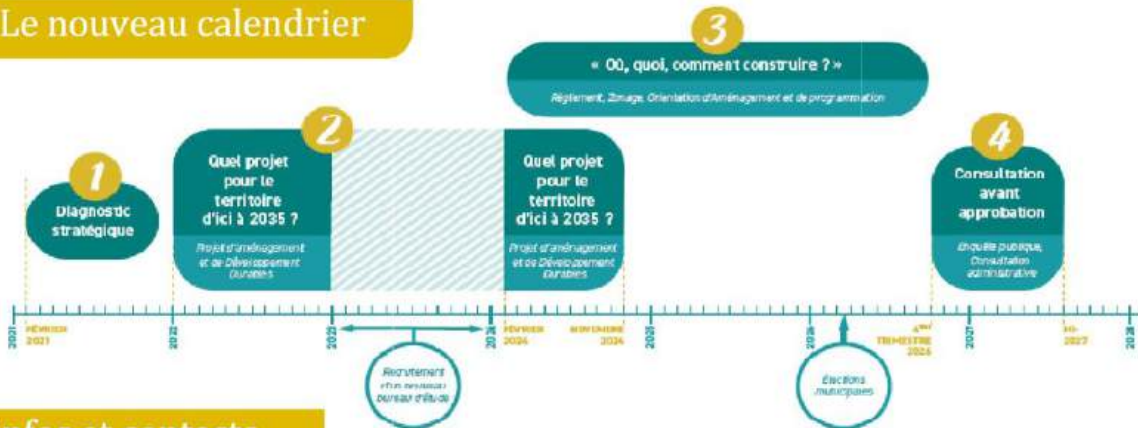
Ce qui change pour vous

Jusqu'à l'entrée en vigueur du nouveau PLUi (mi-2027), ce sont les documents d'urbanisme actuels (PLU ou carte communale) qui s'appliquent. Les terrains constructibles aujourd'hui le resteront jusqu'à cette date, mais la majorité d'entre eux ne le sera plus ensuite.

A savoir !

Vous serez invités à consulter et donner votre avis sur le projet de PLUi lors de l'enquête publique en fin d'année 2026 ou 2027. Une réunion publique vous permettra également d'en comprendre les enjeux et les choix faits.

Le nouveau calendrier



Infos et contacts

- **Contacts :** Karine Pouyadou : 06 30 55 42 99 / plui@perigord-limousin.fr
- **Plus d'infos :** www.perigord-limousin.fr (Rubrique Projets et Réalisations / PLUi)



**Réfléchissons
ensemble
à votre projet
d'habitat !**

Un conseil
personnalisé,
neutre
et gratuit
avec nos
professionnels



Avant de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme, de commencer vos travaux de restauration ou d'extension ou encore d'envisager une rénovation énergétique de votre logement, bénéficiez d'un accompagnement lors d'entretiens approfondis avec nos professionnels. Ensemble, ils vous apporteront une vision globale sur tous les aspects de votre projet.

Le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme, Energie) est basé à Périgueux. N'hésitez pas à prendre contact avec eux avant d'entreprendre une rénovation.



Prise de rendez-vous sur :

<https://cauedordogne.com/>

CAUE DORDOGNE
175 rue Martha Desrumaux
24000 Périgueux



Un programme d'aides financières aux travaux pour des propriétaires de logements

Quels types de travaux peuvent être subventionnés dans le cadre du programme HAPPY HABITAT ?

Travaux d'économies d'énergie	
Travaux de mise aux normes	
Travaux liés au maintien à domicile	
Accession à la propriété	
Ravalement de façades	
Devantures commerciales	

Vos interlocuteurs

SOLHA Dordogne Périgord :
Une équipe professionnelle à votre écoute pour vous aider dans vos démarches
HAPPY HABITAT
05 33 12 01 17
contact@happyhabitat.fr

Un conseiller municipal est référent dans chaque commune, il peut également vous aider.
N'hésitez pas à le contacter

Jeanne Mossé
05 53 62 51 01
mairie@saint-paul-la-roche.fr

INFOS DIVERSES

CIAS Périgord Limousin



LE CIAS PERIGORD-LIMOUSIN

NOVEMBRE 2025

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) est un service essentiel sur le territoire de la Communauté de Communes Périgord-Limousin. Il a pour vocation de mener une action sociale s'appuyant sur des valeurs de solidarité, d'entraide, de prévention, de respect et de professionnalisme.
Le CIAS Périgord-Limousin a plusieurs champs d'action :

Le service d'aide à la personne devient le service autonomie à domicile

Le service d'aide à la personne favorise le maintien à domicile et améliore le quotidien des personnes en retour d'hospitalisation, perte d'autonomie, atteintes de pathologie de la mémoire, handicapées et des aidants familiaux.

Selon les situations, plusieurs aides financières existent. Chaque cas étant spécifique, ne pas hésiter à contacter le service pour avoir toutes les précisions.

Les référentes de secteur se tiennent à votre disposition pour constituer les dossiers de demande d'aide à domicile (caisse de retraite, APA : allocation personnalisée d'autonomie, mutuelles) et assurer le suivi des prestations.

A partir du 1^{er} janvier 2026, le service d'aide à la personne du CIAS se rapproche du SSIAD (service de soins infirmier à domicile) afin de devenir SAD (service autonomie à domicile). Ainsi pour tout besoin d'aide et/ou de soins vous pourrez nous contacter directement au numéro ci-dessous :

CONTACTS : 05.53.52.58.17
Du lundi au vendredi 8h30-12h / 14h-17h

Pour assurer au mieux cette mission d'aide à domicile, le CIAS recrute régulièrement. Si vous êtes dynamique et motivé pour prendre soin de nos aînés, n'hésitez pas à postuler auprès du service RH du CIAS aurelie.ambert@perigord-limousin.fr

Le service de portage de repas à domicile

Le service assure la livraison de repas complets et diversifiés sur les communes de Chalais, Firbeix, Jumilhac le Grand, La Coquille, Miallet, St Jory de Chalais, St Paul la Roche, St Priest les Fougères, St Pierre de Frugie.

Les repas sont fabriqués à la cuisine centrale du Centre Hospitalier de Nontron et conditionnés en barquettes de rations individuelles scellées sous film plastique (conditions d'hygiène parfaites).

Les livraisons en véhicule frigorifique sont assurées tous les jours (sauf le dimanche) par du personnel compétent et toujours à l'écoute de vos besoins.

Les repas sont livrés la veille pour une consommation le lendemain.

Les aides d'urgence

Le CIAS peut apporter une aide financière (plafonnée annuellement et suivant la composition familiale) aux personnes dans le besoin. Il s'agit de secours d'urgence (bons alimentaires, bon d'essence, bon pour achat de bouteille de gaz) soumis aux ressources et attribués sur la base d'un rapport établi par un travailleur social du Centre Médico-Social (CMS) du secteur.

Le service est lauréat pour son projet « programme alimentaire local » dans le cadre de l'appel à projets « mieux manger pour tous » de la Direction Régionale de l'économie, du travail et des solidarités. L'objectif premier est d'inciter à consommer des produits locaux et de saisons, afin de lutter contre la précarité alimentaire. Pensez à nous suivre sur les réseaux sociaux.

CONTACTS : 05. 53. 02. 07. 40

- CMS Thiviers : 6 rue de Verdun
- CMS La Coquille : square Jean Jaurès

L'Aide sociale et à la domiciliation

Le service peut aussi vous accompagner pour constituer les demandes d'aide sociale pour l'accueil en EHPAD ou foyer d'établissement spécialisé. Il est aussi possible de bénéficier d'une élection de domicile si vous n'avez pas de domicile stable.

CONTACTS : 05.53.62.30.94
Du lundi au vendredi 8h30-12h / 14h-17h

Infos et contacts

CIAS Périgord Limousin : 05.53.52.58.17
Du lundi au vendredi : 8h30-12h / 14h-17h
www.perigord-limousin.fr



Service Enfance Jeunesse : faciliter le quotidien des familles

NOVEMBRE 2025

La Communauté de Communes Périgord-Limousin renforce ses services en faveur des enfants et des familles avec plusieurs nouveautés qui marquent la fin d'année 2025.

Un portail familles pour simplifier les inscriptions

Finis les papiers à remplir ! Les inscriptions aux accueils de loisirs sont désormais possibles en ligne via le Portail Familles. Cet espace sécurisé permet de gérer les réservations, les factures et les informations pratiques en quelques clics. Un outil moderne et simple pour faciliter la vie des parents.

Vous pouvez y accéder :

- Depuis le site de la Communauté de Communes : www.perigord-limousin.fr
- Directement via le lien suivant <https://portail.berger-levrault.fr/CdCPerigordLimousin/accueil>
- En scannant le QR code ci-dessous :



Le futur Pôle Enfance Jeunesse

Les travaux de création du Pôle Enfance Jeunesse à Thiviers ont débuté en septembre. Ce nouvel équipement, moderne et fonctionnel, rassemblera à terme l'accueil de loisirs, la ludothèque, le Relais Petite Enfance, l'Espace Jeunes, le Lieu Accueil Enfants Parents et des espaces dédiés à la parentalité et à l'information des jeunes.

Il offrira un lieu unique, adapté aux besoins des familles et pensé pour le bien-être des enfants.



Fin des travaux prévue pour septembre 2026.



Le « Bus Infos Familles » sur les routes du territoire

Autre nouveauté : le Bus Infos Familles, un véhicule itinérant qui ira à la rencontre des habitants. Ce nouvel outil d'animations et d'information permettra de répondre aux questions des parents (aides, modes de garde, activités, soutien à la parentalité...) et de faire connaître les services existants sur l'ensemble du territoire.

Avec ces initiatives, la Communauté de Communes poursuit son engagement :
Accompagner les familles, soutenir la parentalité et favoriser l'épanouissement des enfants.

Infos et contacts

Cécilia Casaro : 05 53 62 20 10 cecilia.casaro@perigord-limousin.fr
Plus d'infos : www.perigord-limousin.fr

L'eau potable

Le SIAEP Nord Dordogne (Syndicat Intercommunal d'adduction en Eau Potable), auquel la commune de Saint-Paul-la-Roche est adhérente a fait le choix de SOGEDO pour la distribution d'eau potable à compter du 1^{er} janvier 2026. Un dispositif de télérelève sera mis en place pour tous les compteurs d'ici à fin 2027.



On devrait parler de « prix des services de distribution d'eau et d'assainissement » et non de « prix de l'eau »

L'eau est souvent perçue comme un bien commun offert par la nature.

Toutefois, elle est rarement potable à l'état brut et ne s'achemine pas seule jusque dans nos foyers.

En réalité, la facture d'eau représente le tarif nécessaire pour protéger et capter la ressource en eau, la rendre potable, la distribuer dans tous les foyers, puis la récupérer dans un système d'assainissement qui la rejette dans le milieu naturel après épuration.

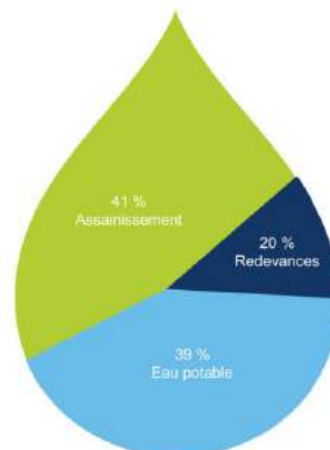
Ainsi, la facture c'est l'ensemble des services de distribution d'eau et d'assainissement.

Les différents postes de ma facture

Contrairement à d'autres pays, en France, le financement du service public de l'eau est intégralement assuré par les factures d'eau. Il est courant de dire « l'eau paie l'eau ».

Les factures en France se composent de :

- **39 % : la distribution de l'eau potable.**
Pour capter, traiter, contrôler la qualité de l'eau et l'acheminer aux robinets.
- **41 % : l'assainissement**
Pour la collecte et le traitement des eaux usées avant leur retour dans le milieu naturel.
(Exceptée pour ceux qui ne sont pas desservies par le réseau collectif)
- **20 % : redevances pour les organismes publics**
(Agences de l'eau, Etat...)
Pour ensuite être redistribuées sous formes d'aides financières aux collectivités et acteurs de l'eau.



Les factures comprennent une partie fixe liée à l'abonnement et une partie variable liée au volume d'eau consommée.





Qui décide du prix de l'eau ?

L'eau et l'assainissement sont des services publics. La décision du prix de l'eau revient donc à vos élus. Lorsque la commune fait le choix de se regrouper avec d'autres municipalités, comme ici, en formant le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) Nord Est Périgord, ce sont les élus siégeant au syndicat qui décident du prix de l'eau de manière annuelle. Au moins un élu de votre commune en fait partie.

Le prix peut donc varier selon le contexte local comme la qualité initiale de la ressource ou sa disponibilité (présence d'une nappe d'eau souterraine ou exploitation d'une eau de source ou de rivière).

Le saviez-vous ?

L'eau du robinet est l'aliment le plus contrôlé en France.

L'eau du robinet est **200 fois moins chère** que celle en bouteille.

Un équilibre fragile

En France, le prix de l'eau repose donc principalement sur la consommation des abonnés.

Pourtant, grâce à une prise de conscience collective, nous consommons de moins en moins d'eau, une excellente nouvelle pour la protection de la ressource.

Mais cette baisse de consommation pose un paradoxe : les recettes des services d'eau et d'assainissement diminuent, alors même que les coûts pour entretenir les réseaux et garantir une eau de qualité augmentent.

En Dordogne, le prix de l'eau reste maîtrisé, mais il ne permet pas toujours de financer suffisamment le renouvellement des infrastructures, surtout dans les zones rurales où le nombre d'abonnés est limité pour des linéaires de réseau souvent conséquents.

Dans ces territoires, la solidarité départementale portée par le SMDE 24 joue donc un rôle essentiel pour maintenir un service public de qualité partout.

Pour en savoir plus : www.smde24.fr



Limiter le bruit

Dans sa nouvelle loi du 15 avril 2024, le Conseil National du Bruit (CNB) a établi des tranches horaires plus précises.



Les bruits liés aux chantiers ou aux activités de loisir sont autorisés les jours ouvrables de 8 heures à 20 heures. La législation préserve ainsi le repos nocturne. Vous pouvez effectuer vos travaux de bricolage ou de rénovation le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, le dimanche et les jours fériés, de 10h à 12h.

Les travaux lourds ne peuvent être effectués qu'en semaine.

Ces textes peuvent toutefois comporter des dérogations accordées aux exploitants agricoles au niveau local, notamment pour les périodes de récoltes ou de moissons.



Noise from construction work (including major DIY) and leisure activities is ONLY allowed 8am – 8pm Monday-Friday (Not Weekends or Public Holidays)!

This legislation allows everyone a peaceful evening. Gentle DIY work is allowed on Saturdays from 9am to 12 noon and from 3pm to 7pm, and on Sundays and Public Holidays from 10am to 12 noon.

Le débroussaillage : une obligation légale

Les obligations de débroussaillage visent à prévenir les incendies en réglementant l'entretien des espaces autour des constructions.

Elles s'appliquent dans les massifs forestiers classés à risque et une bande de 200 mètres autour.

Le débroussaillage est à la charge des propriétaires des constructions.
Il doit être réalisé sur 50 mètres autour des constructions et des voies d'accès.
Les parcelles en zone U doivent être intégralement débroussaillées.

Débroussaillage chez le voisin

Si le débroussaillage s'étend chez un voisin, obtenir son autorisation préalable.
En cas de refus, la responsabilité revient au voisin.
Signaler à la mairie en cas de non-réponse ou de refus.

Travaux à réaliser

Couper la végétation herbacée et ligneuse.
Élaguer les branches à moins de 2,5 mètres du sol et 3 mètres des constructions.
Maintenir des îlots de végétation de 4x4 mètres autour des voies d'accès.
Préserver les arbres morts et ne pas intervenir près des rivières à plus de 20 mètres des constructions.

Périodes recommandées pour débroussailler

L'automne et l'hiver sont les meilleures périodes pour débroussailler. **Un décret recommande d'éviter la taille des haies et des arbres entre le 15 mars et le 31 juillet pour favoriser la nidification des oiseaux.**

Éviter l'été en raison du risque d'incendie et de la sensibilité de la biodiversité.

Conséquences du non-débroussaillage

Mise en danger des personnes et perte de biens.
Amende administrative possible, de 50€ par m² non débroussaillé.
Poursuites pénales possibles et répercussions sur les primes d'assurance.

Ressources pour se renseigner

Informations disponibles en mairie et sur le site de la préfecture.
Site internet : www.dordogne.gouv.fr



The brush clearing requirements are to prevent fires by regulating the maintenance of areas around buildings (firebreaks).

They apply in forest areas classified as at risk plus a 200-meter strip around them.

Brush clearance around buildings is at the expense of the Building's Owners.

Must be carried out over 50 meters around buildings and access roads.

Plots of land in zone U must be completely cleared of brush.


Neighbours: If brush clearing involves a neighbour's property, their prior permission must be obtained.

If they refuse, they must bear the responsibility!

Advise the Mairie immediately if there is a refusal or no-reply from the neighbour.

Brûlage des végétaux

Le brûlage des végétaux est très encadré : vous n'êtes autorisé à brûler les végétaux que pendant la période allant 1er octobre au 28 février. Au-delà de cette date, le brûlage est strictement interdit. Une déclaration en mairie est **obligatoire**, 3 jours minimum avant la date choisie afin de transmettre la demande aux services de gendarmerie et pompiers. **Il est interdit de brûler près des espaces boisés.**

 *Burning vegetation etc is very regulated: you are only allowed to have bonfires during the period 1st October to 28th February. At least 3 days before your chosen bonfire date, you **must** complete a declaration at the Mairie, in order to transmit the request to the police and fire services.
It is forbidden to burn near wooded areas.*

Outside the Oct-Feb dates, burning is strictly prohibited!

Rappel concernant l'éclairage nocturne

Obligation d'extinction de l'éclairage nocturne des bâtiments

La réglementation française de l'éclairage est le fruit de plusieurs étapes depuis la loi Grenelle de 2009. L'arrêté le plus récent date du 27 décembre 2018 et vise à prévenir, réduire et limiter les nuisances lumineuses. Il stipule notamment :

« Les éclairages extérieurs définis à l'article 1er du présent arrêté, liés à une activité économique et situés dans un espace clos non couvert ou semi-couvert, sont éteints au plus tard 1 heure après la cessation de l'activité et sont rallumés à 7 heures du matin au plus tôt ou 1 heure avant le début de l'activité si celle-ci s'exerce plus tôt. »



(Vincent Van Gogh : Nuit étoilée)


Tri des déchets



Installation de bornes semi-enterrées sur la place de la Balade, permettant l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Quelques rappels :

<p>CARTONS BRUNS</p>  <p>À déposer à plat dans les bornes d'apports volontaires pour les communes équipées.</p>	<p>VERRE</p>  <p>À déposer dans les bornes d'apports volontaires pour les communes équipées.</p>
---	--

<p>EMBALLAGES & PAPIERS</p>  <p>À déposer en vrac, sans les emboîter ni les compacter.</p>	<p>Les déchets ultimes sont à déposer dans les bornes, dont l'ouverture s'effectue par carte.</p> <p>Les déchets encombrants sont à déposer en déchèterie et non au pied des bornes.</p>
---	--

Pour plus d'informations, ainsi que pour vous faire enregistrer :
<https://smd3.fr/formulaire-enregistrement-service-gestion-dechet-dordogne/>

NOS COMMERÇANTS - ARTISANS

Nom de l'entreprise Activité Lieu dit / Téléphone /mail / site
Dirigeant Adresse

Alimentaire

CANARD D'OR Carina RODRIGUES GONCALVES	Producteur de canard gras	Vialotte	05 47 32 81 53 info@canardor.fr www.canardor24.fr
GAEC CURMONT PASSION Sophie DEFOURNY	Légumes bio, produits fermiers	Curmont	06 08 96 95 35 curmontpassion@gmail.com
LES RUCHERS DE LINTIGNAC Didier GARNAUDIE	Production et vente de miel	Lintignac	06 88 82 55 53
FLEURS DE LOR Lucile CAUVEZ	Fromages de chèvre	La Grave	07 82 99 80 18
FOURNEE GENERALE Bertille BOST	Pains traditionnels au feu de bois, farines locales Marchés /livraisons	158, rue Serpentine	06 77 19 56 80
LES JARDINS DU PETIT CLOS Jonathan GHAZI-NOURI	Maraîcher, transformateur	Le Petit Clos	06 86 79 16 50 lesjardinsdupetitclos@gmail.com
LA FERME CABRIENA Hélène LECOMTE	Fromage de chèvre	235 Rte de la Coquille	lecomte.helena@yahoo.fr
LES ŒUFS DE PARADINAS Alixane SAGE	Œufs de poules plein air	Paradinas	07 49 23 29 66
LA FERMETTE DE LA BUSSIÈRE Sonia LESTAGE	Œufs de poules plein air	La Bussière	05 53 62 46 83
FERME DU DOMAINE DE MONTARDY Wendy et Laurent GILLET	Elevage plein air porc, lapins, moutons food truck le dimanche midi dans le bourg	Chemin de Montardy	06 74 66 35 55
ARNAUD ALEXIS	Miel et arbres, tailleur de pierre	Rieu Mort	06 85 85 53 03
LA FERME DU BONHEUR Cédric ERMOLLI	Œufs de poule plein air, châtaignes	Artis	06 40 21 64 73

LE MARCHÉ QUI VADROUILLE	Boucher, traiteur JEUDI MATIN	Place des Hironnelles	06 70 53 46 92 lemarcequivadrouille@gmail.com
FARGEOT Sébastien	Boulangier JEUDI MATIN	Place des Hironnelles	06 77 80 49 22 fargeot.sebastien@orange.fr
EPICERIE LES PAULISSONNES	Produits bio et/ou locaux	Rue Serpentine	lespaulissonnes@mailo.com

Artisans et services

FLEURS D'ESSE Esse DISCO	Fleurs coupées et bouquets fleurs séchées	211 Chemin de l'Ancienne Ecole	07 84 22 30 03 info@fleursdesse.fr www.fleursdesse.fr
AU PRE DE MON ART Lucile PIGEON	Art-thérapie	La Petite Pougé	06 88 08 03 22 aupredemonart@gmail.com
L'ATELIER D'ART-TERRÉ-HAPPY Laurence RONTEIX	Santé – Ressources - Connexion	Chalamant	06 30 62 55 52
ESPRIT LIBRE Hélène LAINET	Ostéopathe pour les animaux	Rte de la Landotte	06 80 44 99 75 hlainet.osteopathe@gmail.com
L'ATELIER DE BELENE Bélène CRESPO	Savonnerie artisanale	La Petite Pougé	06 84 16 81 62 contact@latelierdebelene.fr https://www.latelierdebelene.fr/
SAFTI Christine MARCOMBE	Conseillère en immobilier	Chalamant	06 56 67 92 67
Chantal JACQUEMENT	Conseillère en immobilier	La Renolpnie	06 73 73 38 16 c.jacquement@proprietes-privées.com
3D 24 TECH Bruno BATTY	Découpe laser – Imprimerie 3D	Les Rouchoux	06 28 90 87 70
AL STUDIOS Ambroise LEMASSON	Graphiste	Lor	06 74 24 30 89 ambroise@alstudios.fr
LA GRANGE AUTO Wilfried AUVIN	Rénovation et entretien de véhicules anciens	386 Chemin des Quatre Vents	06 04 15 93 39
CEDRIC STEINER	Commerce et réparation de motos	La Petite Pougé	06 15 29 15 29
MARIE-ANNE AUVIN	Assistante maternelle	386 Chemin des Quatre Vents	05 53 62 97 40
ROUV'KREATION	Cuisson, chauffage et clim. Photovoltaïques	2477 Route de la Roche Noire	05 47 32 80 65

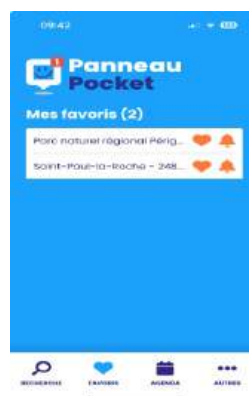
Travaux

PAPREC AGRO Cédric EVRARD	Fabrication de compost et de biomasse. Recyclage	Petit Clos	05 53 55 35 70 aes@paprec.com www.paprec-agro.com
MARTIN PETER	Peintre et décorateur	Artis	07 77 26 93 91 peterdanielmartin@gmail.com
EYMARD DOMINIQUE	Terrassement, assainissement, empierrement	La Croix de Curmont	06 25 46 58 08 dominique_eymard@orange.fr
ETAR Hervé ROBERT	Prestations de services en travaux agricoles	La Pouille	06 09 79 17 66 scea-les- eyssards@orange.fr
BELAIR AGRI Mathieu BELAIR	Travaux agricoles	La Rivalie	06 01 42 88 96
ELAG NATURE Marc PASSIÉ	Arboriste - Grimpeur	La Vallade	06 74 88 66 32
ADRIEN MEHR PARCS ET JARDINS	Paysagiste	La Petite Pouge	07 85 42 59 99 mehradrien@outlook.fr
SARL LA TOURNERIE	Travaux agricoles	Eleix	06 27 80 19 55

COMMENT SE TENIR INFORMÉ ?

Site internet de la commune : <https://saint-paul-la-roche.fr/>

Application Panneau Pocket :



Rappel des horaires d'ouverture de la Mairie : 8h30 à 12h00, du lundi au vendredi.

Tél : 05 53 62 51 01

LES NUMÉROS UTILES

URGENCES ET MAIRIE

Pompiers	18
Samu	15
Gendarmerie	17
Mairie	05 53 62 51 01
Agence postale (ouvert du lun au ven, 9h à 12h)	05 53 62 51 00
École	05 53 62 14 46

SANTÉ- SERVICES MÉDICAUX- AIDE A LA PERSONNE

Maison médicale de la Coquille	05 53 55 36 70
Groupement médical de Thiviers	05 53 55 19 16
Hôpital de Saint-Yrieix-la-Perche	05 55 75 75 75
Hôpital de Périgueux	05 53 45 26 07
CHU de Limoges	05 55 05 55 55
Pharmacie de garde	32 37
Pharmacie de la Coquille	05 53 52 80 28
Pharmacie de Jumilhac-le-Grand	05 53 55 30 40
Pharmacie Chemille, Thiviers	05 53 55 00 80
Pharmacie Rodes, Thiviers	05 53 55 02 55
EHPAD Henri Frugier, La Coquille	05 53 62 59 01
EHPAD Le Colombier, Thiviers	05 53 62 39 56
SSIAD (Service de Soins Infirmiers à domicile), Thiviers et Jumilhac	05 53 52 38 69
Téléassistance pour personnes âgées CASSIOPEA	05 53 53 54 54
CIAS (aide à la personne, ménage, portage de repas)	05 53 62 30 94

SERVICES SOCIAUX

CPAM	3646/ ameli.fr
MSA	05 53 67 77 77
CARSAT	3960
France Services Thiviers	05 86 86 89 00
France Travail	3995
Mission Locale du Haut Périgord	05 53 52 59 91
Espace Economie Emploi	05 53 62 27 64
Violences faites aux femmes	3919
Enfance maltraitée	119
Drogue info service	800 231 231

DIVERS

	09 71 00 84 24
	(appel non surtaxé)
SMD3 (Traitement des déchets), service usagers	